21110



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 FEVRIER 2014

Convocation du 30 janvier 2014

Etaient présents: F. BIGEARD (Maire), J. LAPIERRE (1^{er} adjoint), J.-L. DERECLENNE (2^e adjoint), M BRIGATTI (3^e adjoint), P. BOLLET (4^e adjoint), A. MONGIN, Ch. POULLEAU, G. JOUFFROY, M. NEVERS, H. MOUCADEAU, D. DEGUEURCE, D. DUROST, C. CHADOEUF et J. CIMAN.

Monsieur Le Maire présente au conseil Julie Grenet (aménagiste ONF) et Baptiste Ollier (garde ONF) successeur de M. Henry Amblard de Donzy.

Il propose de présenter en premier le point du jour 5.

5- Document d'aménagement de la forêt de Donzy,

L'ONF présente un programme d'aménagement qui prévoit la gestion des forêts de Donzy et Sainte-Colombes-des-bois pour la période 2014-2033. Il s'agit d'une présentation provisoire susceptible de recueillir toute remarque du conseil.

La forêt du legs dans la Nièvre est très belle et riche. Elle se compose de plus de 500 hectares de forêt dont 82 % de chênes (surtout sessiles qui sont à retenir), 4 % de hêtres et 14 % d'essences d'accompagnement (charmes et fruitiers).

Bilan financier 2003-2012:

	Recettes €/an	Dépenses €/an	
Vente de bois sur pied	85 176.00		
Affouages	29.00		
Chasse	978.00		
Concession	982.00		
Régénération		9 494.00	
Infrastructures		191.00	
Exploitation		798.00	
Garderie		9 749.00	
TOTAL	97 165.00 20 232.00		

Taux de réinvestissement : 10.8%

Le point faible de cette forêt réside dans l'absence de desserte des parcelles 1-2 et 3. Propositions de l'ONF pour les 20 prochaines années :

- Continuation en futaies régulières, sauf parcelle 29,
- Parcelle 13 : fin des travaux commencés de régénération,
- Parcelles 12 en partie et 22 : régénération. Idem parcelle 2 en fin de programme,
- Parcelle 29 : futaie irrégulière (régulation de l'apport de lumière). Pas de travaux,
- Sur le reste : coupes d'éclaircies, entretien et cloisonnement.
- Travaux de desserte pour désenclaver les parcelles 1-2-3 soit en créant des passages soumis à autorisation, soit en créant une route forestière et une place de retournement dans la parcelle 2 (coût estimé à 25 600€

financement possible du CG à hauteur de 40 % fin 2013) et ainsi posséder la place de dépôt, sachant que l'agriculteur propriétaire du champ de la parcelle 2 souhaite récupérer un morceau de la parcelle 29 appartenant au legs, d'où nécessité de faire une estimation des deux parcelles.

- Développement de desserte sur le massif principal pour ainsi réhabiliter le chemin rural en augmentant l'emprise et en créant deux routes forestières. Coût estimatif des travaux 150 000€ financement possible du CG à hauteur de 40 % fin 2013.

Bilan prévisionnel financier 2014-2033 :

	Recettes €/an	Dépenses €/an	
Bois sur pieds	89 346.00		
Concession	8 360.00		
Sylvicoles		8 609.00	
Infrastructure		13 467.00	
Garderie		10 722.00	
CVO		1 066.00	
TOTAL	97 706.00	33 864.00	

Taux de réinvestissement : 22.6 % donc meilleur qu'au précédent programme.

D. Durost émet des réserves sur les cloisonnements et les régénérations.

4- Programme actions 2014 forêt Donzy,

Un devis concernant l'ensemble des travaux nécessaires à l'entretien de la forêt communale de Donzy a été reçu en mairie. Il s'élève à 9670 € HTet concerne le cloisonnement des parcelles 9 -17-24 ainsi que le dégagement des régénérations naturelles de la parcelle 13 partie.

Le conseil approuve les travaux par 13 voix « pour » et 1 abstention. Le maire est autorisé à signer le programme d'actions 2014.

1- Délibération nouveaux rythmes scolaires - rentrée 2014-2015,

Principes généraux :

- Enseignement dans le premier degré dispensé dans le cadre d'une semaine de 9 demijournées incluant le mercredi matin,
- 24 H de classe par semaine,
- journée d'enseignement maximum de 5H30 et demi-journée de maxi 3H30,
- pause méridienne ne peut être inférieure à 1H30,
- activités pédagogiques complémentaires qui s'ajoutent aux 24 heures ou temps d'activités péri-éducatives.

Pour Fauverney, la journée d'école obligatoire s'orienterait sur le rythme de :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8H45-12H00 13H45-15H45

Mercredi 8H45-11H45

Puis des activités complémentaires avant et après l'école seraient proposées et mises en place par la communauté de communes de la Plaine Dijonnaise jusqu'à 16H30.

Le conseil municipal décide de retenir par 13 voix « pour » et 1 abstention les dits horaires

2- Rapport annuel du Président SIEA,

M. Brigatti présente le rapport 2012 du président du SIEA de Fauverney en matière d'eau potable et d'assainissement.

Eau potable: 3111 habitants desservis, 1211 abonnés (soit +1%), consommation de 101 l/jour/habitant, 30% de perte d'eau sur réseau.

Rapport ARS: l'eau du syndicat est d'excellente qualité.

Prix 2.20 € TTC/m3 au 01/01/2013 soit 5.5 % de plusqu'en 2012.

Assainissement: 1194 habitations, 32 km de collecteurs, des stations d'épuration conformes.

Prix : 2.66 € TTC/m3 au 01/01/2013 soit +1.36 % deplus qu'en 2012.

3- Modification des statuts de la comcom : transfert de la compétence enfance jeunesse et secteur famille,

Le conseil communautaire lors de sa séance du 27/11/13 a validé le projet de modification des statuts de la communauté de communes de la plaine dijonnaise qui porte sur le transfert de compétence généralisée enfance-jeunesse et secteur famille au 01/09/2014 (accueil extra-scolaire, halte-garderie Tom Pouce, accueil jeune, centre Coluche).

Le but est de mutualiser les accueils. L'ensemble des habitants auront accès aux mêmes conditions à ces établissements.

Après délibération, le conseil approuve les statuts modifiés de la communauté de communes par 14 voix « pour ».

4- Conventions SPA,

Le 13 mars 2012, le conseil municipal approuvait la signature de 2 conventions avec la SPA. Le 02 janvier dernier, la SPA dénonçait ces conventions et propose à la commune la signature de 2 nouvelles conventions indissociables et identiques pour toutes les communes.

La première convention concerne l'accueil des animaux allouant à la SPA une indemnité de 0.40 € par habitant par an révisable selon le taux d'inflation annuel.

La seconde convention concerne le RAPAPPEL (stérilisation et identification de chats) moyennant une cotisation annuelle de 50 euros.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité la signature des 2 nouvelles conventions.

5- Demande d'autorisation d'enterrer des conduites pour travaux de l'ASA du Champaison,

L'ASA du Champaison créée en mai 2010 a retenu le maître d'œuvre pour les travaux d'irrigation du bassin de la ZAE Boulouze.

Après délibération, le conseil autorise à l'unanimité l'ASA à enterrer les conduites nécessaires sur les parcelles suivantes appartenant à :

Commune de Fauverney : - ZE 17 et 19 La Borne

ZD 33 en BeauregardZE 50 les Louères

Legs Muteau : -ZE 24 ferme de Chassagne

-ZE 32 le chemin au Roy - ZE 35 et 48 Les Louères

Le Maire est autorisé à signer les conventions.

6- Création d'un nouveau syndicat mixte sur le bassin de l'Ouche,

Le conseil prend connaissance de l'arrêté préfectoral portant création du syndicat mixte du bassin de l'Ouche et de ses affluents (SBO), et de la dissolution concomitante :

- du syndicat mixte d'études et d'aménagement du bassin de l'Ouche et de ses affluents,
- du bassin d'aménagement, d'entretien et de curage de l'Ouche moyenne,
- du syndicat de curage de l'Ouche inférieure,
- du syndicat intercommunal de l'Ouche supérieure
- et du syndicat d'aménagement et d'entretien de la Vandenesse et de ses affluents.
- D. Durost fait un point sur ce nouveau syndicat ainsi que sur les commissions géographiques. Les communes devront se prononcer prochainement sur les statuts de ce syndicat.

Il informe le conseil qu'il n'est plus référent de la commission géographique Ouche Aval et est remplacé par M. Bernard Gevrey suite à son élection à la vice-présidence du nouveau syndicat.

7- Délibération convention pour mise en place d'équipements de télé relève gaz

GAZPAR.

Le conseil approuve à l'unanimité la signature d'une convention avec GRDF afin de mettre en place des équipements de télé relève pour les compteurs communicants gaz GAZPAR.

Aucune participation financière ne sera sollicitée auprès des particuliers.

8- Délibération achat de Gaz groupé SICECO pour les bâtiments communaux,

L'assemblée générale du SICECO en séance du 30/10/2013 a approuvé l'acte d'un groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel dont le syndicat est le coordonnateur. Ce groupement est ouvert aux collectivités territoriales, qu'elles aient ou non transféré la compétence optionnelle « distribution de gaz » au syndicat.

Après délibération, le conseil approuve à l'unanimité la signature de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de gaz naturel, coordonné par le SICECO sous réserve de l'intérêt financier de la commune. Le maire est autorisé à prendre toutes mesures d'exécution de la délibération.

9- Tarif gaz locataires salle des fêtes de Chassagne,

Le conseil décide d'augmenter le tarif du m3 de gaz consommé par les locataires de la salle des fêtes de Chassagne afin de compenser en partie la mise en route du gaz en préchauffage l'hiver. Par conséquent pour toute nouvelle location à compter du 01/10/2014, le m3 de gaz sera facturé à raison de 2 € le m3. Le conseil approuve ce tarif par 8 voix « pour » et 6 abstentions.

Le conseil décide à l'unanimité de réévaluer comme suit les tarifs de remplacement éventuel de la vaisselle par les locataires à la salle de Chassagne (tarifs qui n'avaient pas été révisés depuis 2002).

Flute Normandie	2.40 € TTC	Verrines	3.00 € TTC
Verre à eau	2.00 € TTC	Tasse à café	5.6 € TTC
Verre à vin	2.00 € TTC	Soucoupe	4.5 € TTC
Grande assiette	6.20 € TTC	Couteau	3.90 € TTC
Petites assiette	4.30 € TTC	Fourchette	2.00 € TTC
Assiette soupe	4.30 € TTC	Petite cuillère	1.5 € T C
Broc à eau	4.7 € TTC	Fourchette service	2.7 € TTC
Corbeille pain	7.5 € TTC	Couteau service	2.8 € T T
Plateau	7.20 € TTC		

Une mise en concurrence pour l'entretien de la salle a également été réalisée :

L'entreprise Enso propose une prestation pour un montant de 185.76 \in TTC, et Habitat Net pour 116.64 \in TTC.

Le conseil décide à l'unanimité de continuer les prestations avec l'entreprise Habitat Net. Tous les contrats à compter du 05/02/2014 seront révisés sur ce nouveau tarif.

10- Délibération enquête publique COMODO suppression passage à niveau 9,

L'enquête s'est déroulée du 13/01 au 27/01/2014. Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Le conseil après délibération approuve cette suppression par 12 voix « pour » et 2 voix « contre ».

11-Délibération enquête publique ICPE STEF TRANSPORT DIJON,

L'enquête se déroule du 29/01 au 28/02/2014.

Le conseil après délibération approuve la demande d'autorisation d'exploiter par 13 voix « pour » et 1 abstention considérant les restrictions suivantes :

- Souhait de l'utilisation des eaux pluviales pour économiser la consommation d'eau (notamment pour le lavage des camions),
- Création de rétention sur les cuves pour éviter tout incident lors de pollutions

accidentelles.

12-Site internet de la mairie,

Le site internet de la commune mis gracieusement en place par M. Lapierre rencontre des soucis informatiques.

Un devis a été sollicité auprès de l'agence « bee » pour la refonte du site de la commune basé sur la technologie WordPress. Le devis se décompose comme suit :

- Nom de domaine actuel FAUVERNEY.FR chez OVH pour 8.39 € TTC/an
- Hébergement professionnel chez OVH pour 28.68 € TTC'an
- Refonte du site pour 590 € HT,
- Coupon de maintenance pour une intervention d'1H pour 59€ HT

Le conseil approuve à l'unanimité la refonte du site par l'agence « bee ».

13- Questions diverses:

- Remerciements de Mme Magnin pour la participation de la commune lors des obsèques de son père, et de la famille Berthiot lors des obsèques de Mme Monique Berthiot.
- Le prochain conseil d'école aura lieu le 21/02/2014.
- Le spectacle Théâtre aura lieu les 24 et 25 juin 2014.
- P. Bollet : les travaux de réparation des portes de l'atelier suite au cambriolage ont été effectués. Il signale que le démontage de la pergola à Chassagne montée par un administré, sans autorisation, n'est toujours pas réalisé. M Le Maire rencontrera cette personne.
- C. Poulleau : signale qu'un chêne est tombé dans les étangs de Chassagne. Il souhaite savoir ce que devient le pré en location à M. Pornet.
- C. Chadoeuf: prend connaissance de la réalisation des travaux de réfection de la toiture de l'église suite au fort vent du 24/12/2013. A cette occasion, l'entreprise a également effectué des photos (vues du haut) du cimetière gratuitement.
 - Les deux mains courantes dans l'église sont posées.
- D. Durost : informe le conseil que des stages d'arts plastiques sont mis en place durant les deux semaines de vacances scolaires de février.
 - Il évoque le lègue de M. Muteau de 50 000 ouvrages à la bibliothèque municipale de Dijon.
- D. Degueurce : souhaite savoir où en est la cantine scolaire ? Le retour reste positif au niveau de la communauté de communes de la plaine dijonnaise. Cependant le conseil constate, que cette question n'est pas à l'ordre du jour du prochain conseil communautaire.
- Coupes de l'exercice 2014, dans la forêt communale de la Nièvre : le conseil demande à l'unanimité à l'ONF :
 - Le martelage des parcelles 6-8 et 13.2,
 - La mise en vente en bloc et sur pied, des produits martelés des parcelles 6 et 8 lors de la vente de printemps 2014
 - La mise en vente en bloc et sur pied, des produits martelés (grumes + houppiers) de la parcelle 13.2 lors de la vente d'automne 2014.

Le Maire F. BIGEARD